

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 14 novembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance à l'espace Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Eric HEBERT,

Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Dominique LEGO, Christophe THIESSE, Mme Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Inci ALTUNTAS
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE

14 novembre 2023

DATE DE CONVOCACTION

8 novembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

20 novembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRESENTS

11

PROCURATION(S)

VOTANTS

11

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

le : **20 NOV. 2023**

Certifiée conforme et exécutoire.

Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 4

CITE EDUCATIVE : REPARTITION DES CREDITS 2023

Subventions aux associations et établissements publics

Officiellement labellisée « cité éducative » depuis l'annonce de l'ancien Premier Ministre, le 29 janvier 2022, la commune de Val-de-Reuil poursuit sa dynamique innovante en matière éducative lancée depuis la fondation de la collectivité comme Ville Nouvelle.

Dans cette logique, avec des dispositifs de plus en plus nombreux, et des partenariats croissants il était fondamental de formaliser une ambition politique claire et un plan d'action partagé par l'ensemble des acteurs du monde éducatif. L'objectif de la cité éducative n'est pas d'être un dispositif de plus, mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer l'existant.

En ce sens, la cité éducative repose sur 3 axes qui sont :

- * Conforter le rôle de l'école,
- * Promouvoir la continuité pédagogique,
- * Ouvrir le champs des possibilités.

Pour l'année 2023, la subvention d'un montant de **185 420,00€** est proposée d'être répartie sur ses crédits comme suit en cohérence avec les demandes des porteurs de projet :

Subventions aux établissements publics :

1 –Ecole du dehors– Ecole Louise Michel

Les élèves de nos quartiers ne connaissent que peu leur environnement. L'intérêt pour l'extérieur et le respect du vivant sont peu enseignés dans les familles. De nombreux élèves passent des heures sur des écrans en tout genre et sans contrôle, l'environnement proche leur permettrait de s'ouvrir vers l'extérieur. Faire des élèves des citoyens actifs du respect de l'environnement et du développement durable. Faire des parents des citoyens éclairés sur les possibilités de cohabitation des êtres vivants et du respect de la nature. Appréhender la nature comme un allié et non comme une contrainte.

Le projet se décline dans toutes les écoles de la ville avec différents niveaux au sein de chaque école permettant de faire bénéficier à un maximum de jeunes ce rapport à la nature.

Subvention : 29 000€

2 – Être parent d'un tout-petit rolivalois- Ecole Les Dominos

Ce projet concerne l'ensemble des classes de TPS des écoles de la collectivité. Il se décline autour de 4 axes qui sont l'ouverture socio-culturelle des familles, la promotion d'une bonne hygiène de vie, le goût de la lecture et le lien parent/ enfant autour du jeu. Le projet comprend différents partenariats (Conservatoire, théâtre, Cinéma, Maison de la Poésie, Epireuil, Espages, la Parent'aise, la semaine des 4 jeudis, etc...)

Subvention : 16 974€

3 – Le jeu pour apprendre et partager- Ecole Les Cerfs-Volants

Emmener les élèves de PS au CM2 à la ludothèque afin de leur offrir des temps de jeux. Il est prévu une séance par mois pour chaque classe. L'idée étant de réinvestir les jeux en classe, utiliser le jeu pour apprendre et échanger, fabrication de jeux avec les enfants.

Subvention : 1 900€

4 - Bien-être et apprentissages- Ecole Les Dominos

Des séances de yoga sont mises en place au sein de l'école des Dominos et de l'école du Pivollet pour des élèves de maternelle au CP.

Subvention : 4 750€

5 – Les arts plastoks 3 - Ecole Les Dominos

Dès la rentrée 2023 solliciter les partenaires pour une éducation aux arts plastiques : choix des expositions à visiter, présentation de la thématique, rétroplanning,

Interventions de Romain Reveilhac sur la première période pour lancer le projet,

Parution d'une newsletter arts plastoks diffusée aux partenaires,

Préparation du parcours,

Rencontre avec des artistes.

Dès janvier, si possible, lancement de l'espace ressources en arts plastiques (temporaire), répartition des salles, des créneaux, plateforme de réservation, sollicitation des artistes pour des ateliers ados / adultes.

Subvention : 4 200€

6 - Forum EMI- Ecole Les Dominos

L'éducation aux médias se décline en plusieurs temps :

Sensibiliser les adultes et formateurs pour construire un comité de pilotage.

Ritualiser l'éducation aux médias dans les classes avec des actions de sensibilisation.

Produire des informations avec les élèves en utilisant différents médias.

Favoriser les débats et l'argumentation.

Organiser un événement ponctuel (Forum EMI 2024) associant les élèves du premier et du second degrés pendant la semaine de la presse

Établissements concernés : écoles primaires, collèges, lycée, CFAIE, centre de loisirs

Subvention : 12 440€

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2023 aux établissements publics :

Subventions établissements scolaires		
Ecole Louise Michel	Ecole du dehors	29 000,00 €
Ecoles TPS Les Dominos	Être parent d'un tout petit-rolivalois	16 974,00 €
Ecole Les Cerfs-Volants/ Coluche	Le jeu pour apprendre et partager	1 900,00 €
Ecole Les Cerfs-Volants/ Coluche	Bien-être et apprentissages	4 750,00 €
Ecole Les Dominos	Les arts plastoks 3	4 200,00 €
Ecole Les Dominos	Forum EMI	12 440,00 €
	Total	69 264,00 €

Subventions au CCAS de Val-de-Reuil :

7 – Le CLAS autour du Roi Lion- Service Réussite Educative

Les élèves du C.L.A.S. du Collège Alphonse-Allais travaillent cette année sur l'élaboration de projets (cf. Projet Citoyen sur le recyclage des bouchons et le soutien aux personnes en situation de handicap avec l'Association Bouchons 276 et le Collège Alphonse-Allais) et ont besoin d'ouverture culturelle. Les jeunes iront donc voir le spectacle avec leurs camarades choristes des Collèges Alphonse-Allais et Montaigne.

Tous devront ensuite coopérer et collaborer pour écrire un article de presse sur leur expérience. Cet article sera diffusé auprès de la Mairie et sur les ENT des deux Collèges.

Les adolescents du CLAS participeront enfin à la création des flyers du Festival Chorale en travaillant à la Cyberbase et assisteront au spectacle de leurs camarades choristes qui chanteront plusieurs chansons du Roi Lion. Tout le travail sera fait sur le temps du C.L.A.S. pour les uns et celui de l'option Chorale pour les autres.

Subvention : 2 044€

8 – Orthophoniste – CCAS

Interventions d'une orthophoniste le vendredi pour les enfants de Val-de-Reuil. Ses journées sont composées comme suit :

Matinée, 4h de consultation (une consultation = 30 minutes) pour les élèves identifiés via le protocole OLC3 qui a été l'objet cette année d'une réécriture par le département d'orthophonie pour le rendre encore plus sensible dans le dépistage.

- Après-midi, 3h de partenariat étroit écoles / orthophoniste. Seront fixés ces après-midi les réunions d'équipe éducative des élèves concernés par des troubles du langage, ateliers de langage en classe en co-intervention orthophoniste/enseignante pour partage de compétences et acculturation, temps de formation sur la détection des signes précoces de trouble, construction de collectifs apprenants inter-métiers, ateliers parents sur les signes d'alerte, et autres actions à chercher ensemble entre partenaires.

Subvention : 14 112€

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2023 au CCAS de Val-de-Reuil :

Subventions au CCAS		
Service réussite éducative	Le CLAS autour du Roi Lion	2 044,00 €
CCAS	Orthophoniste	14 112,00 €
	Total	16 156,00 €

Subventions à la ville de Val-de-Reuil :

9 – Accueil spécifique et adapté – Service Jeunesse

Lors des séjours d'été organisés par le service jeunesse des séjours adaptés et inclusif ont été proposés pour la première année.

Dans cette logique d'inclusion sera proposé au sein des centres de loisirs un accueil adapté et spécifique pour chaque jeune.

Subvention : 15 000€

10 – Les voyages extraordinaires de Jules Verne – SMPT

Il est proposé, pour l'édition 2023 à l'occasion de 150^e anniversaire de l'œuvre *Le tour du monde en 80 jours*, le thème « les voyages extraordinaires de Jules Verne ».

A travers des enjeux de continuité éducative et culturelle, il s'agira de proposer des animations ludiques, culturelles et populaires qui évoqueront l'idée d'un ailleurs et contribueront au développement de l'imaginaire et de la rêverie.

Derrière cette mise en mise en dynamique, c'est l'ensemble des acteurs locaux, services municipaux (enfance, familles, sports, médiathèque, pôle numérique, environnement), acteurs associatifs (Epireuil, LS4J, Anymania, ACCRI, le RERS) et prestataires extérieures qui œuvreront au développement éducatif culturel et social de la Commune.

Subvention : 30 000€

11 – Accompagnement bien-être sur le TAP- Service Jeunesse

Le projet vise à promouvoir l'acquisition d'aptitudes et de compétences pour favoriser l'estime de soi des élèves dans le milieu scolaire, et de faire évoluer la relation à soi et aux autres de façon individuelle et collective.

Cet atelier permet d'amener, progressivement grâce à des jeux et des exercices techniques, les élèves à se rencontrer, s'écouter, se regarder, accepter l'autre dans sa singularité et ses différences, à prendre confiance en eux et s'exprimer. La construction des séances répond à une progression, une nécessité pédagogique : instaurer un climat de confiance, un lieu où les élèves pourront progressivement se rencontrer. Les différents ateliers et exercices sont là pour développer une dynamique de groupe et déclencher l'envie d'apprendre : apprendre à s'écouter, se regarder, à travailler le souffle, la respiration, la voix, les états, la transmission des émotions, apprendre à jouer ensemble et improviser.

Proposer des activités culturelles, sportives et artistiques dans lesquelles les enfants exceller et ainsi se sentir valoriser.

Subvention : 15 000€

12 – Poste de coordonnateur- Ville

Le coordonnateur de la cité éducative est directement rattaché au responsable des affaires scolaires de la Ville. Il travaille étroitement avec les partenaires de la Cité éducative au sein de la cellule de coordination de la cité éducative. Il est l'animateur de proximité du dispositif.

Il assiste les chefs de projets opérationnels dans l'animation quotidienne du dispositif, il participe à l'administration et au suivi budgétaire de la cité éducative, il accompagne les porteurs de projets, assure la coordination de projets ciblés et réalise l'évaluation de la cité éducative.

Subvention : 40 000€

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2023 à la ville de Val-de-Reuil :

Subventions ville Val-de-Reuil		
Ville	Les voyages extraordinaires de Jules Verne	30 000,00 €
Ville	Accueil spécifique et adapté	15 000,00 €
Ville	Accompagnement bien-être sur le TAP	15 000,00 €
Ville	Fiche coordonnateur cité éducative	40 000,00 €
	Total	100 000,00 €

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER** M. le Président, ou son représentant à verser les subventions aux établissements publics ci-dessus désignés.

**Le Conseil d'administration,
Où l'exposé de Madame la Vice-présidente,
Après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président, ou son représentant à verser les subventions aux établissements publics ci-dessus désignés.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,**



Deslandes
Maryline DESLANDES